

## **INFORMATIONS**

## CITOYENNETE: REGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte, en raison de leur intensité sonore, à la tranquillité du voisinage ou à la santé par sa durée, sa répétition ou son intensité, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- -du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Nous prions les habitants de la commune de bien vouloir respecter ces horaires dans le but de favoriser les relations de voisinage.

#### **CHARDONS**

Vous possédez une propriété située sur la commune. La loi oblige les propriétaires à couper les chardons **avant le 14 juillet**. Afin de préserver les relations amicales qui s'instaurent dans notre commune et d'éviter la dispersion des graines, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir couper ceux de votre propriété.

#### VIGILANCE DEMARCHAGE

La municipalité souhaite vous informer de l'installation sur la commune voisine de Woincourt de gens du voyage.

La plupart de ces personnes étant artisans en tous genres (entretien, ravalement, démoussage...), il se peut qu'ils proposent leurs services aux habitants de la commune.

L'interdiction d'exercer leurs activités professionnelles ne pouvant se faire, il faut rester attentif quant aux prestations produites.

Aussi, nous vous conseillons de demander des devis au préalable. Ces entreprises étant de passage, les voies de recours sont minces. Par ailleurs, la clientèle ciblée (personne âgée ou seule) peut se sentir démunie face à la démarche commerciale insistante.

Si quelqu'un de votre entourage est dans cette situation, pensez à le prévenir.



#### **DEJECTIONS CANINES**

La plupart des gens sont d'accord sur le fait que les espaces publics devraient être propres et débarrassés de tous déchets, spécialement des crottes de chien.

# Garder les rues, les espaces verts et la ville propres est l'affaire de tout le monde.

Vous aimez votre chien? Vous aimez votre ville? Ramassez ses crottes, un geste simple et votre chien ne gênera pas les autres citoyens. C'est grâce au comportement de son maître que votre chien sera accepté en ville.

## VENTE DE SACS DECHETS VERTS

La permanence de ventes de sacs "déchets verts" se fera le **vendredi 24 août 2018**.

Elle aura lieu de **13h30** à **16h30** au 154 rue Henri Barbusse à Friville-Escarbotin.

#### **ANAH**

Vous souhaitez faire des travaux d'amélioration dans votre logement ?

Des aides existent, renseignezvous (rénovation énergétique, autonomie adaptation au handicap) au 03.60.12.45.00 ou monprojet.anah.gouv.fr Dépliants en mairie.

#### PERMANENCE DU CIDFF

La prochaine permanence du Centre d'Informations du Droit des femmes et des familles aura lieu le mercredi 11 juillet, de 14h00 à 17h00, sur rendez-vous au 03.22.60.39.60

### RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens qui auront atteint l'âge de 16 ans entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 septembre 2018 devront se présenter en mairie pendant cette période, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité, en vue de leur recensement militaire.

## **REPAS DU 13 JUILLET**

À l'occasion de la Fête Nationale, la municipalité vous propose un repas dansant le 13 juillet à partir de 19h animé par Décibel Animation.

Pensez à faire vos réservations lors de la permanence à la Maison Pour Tous le samedi 7 juillet de 11h à 12h.

Les prix pour le repas (trilogie de viande froide avec une pomme de terre farcie, fromage et café gourmand) sont les suivants :

- 2 € pour les habitants de Fressenneville, gratuit pour les de 12 ans,
- **5** € pour les personnes extérieures quel que soit l'âge.

À la fin du repas, un feu d'artifice sera tiré au stade. Venez nombreux!

2



#### **FETE NATIONALE**

La cérémonie officielle pour la commémoration de la fête nationale se déroulera à partir de 10h30 sur le parvis de la mairie pour le défilé.

Les jeux annuels pour les enfants auront lieu au stade Marcel Poiret.

A 11h30 aura lieu une remise de trophées aux diverses associations puis un vin d'honneur sera servi.

L'ALSH propose un repas le midi, au prix de 8€ comprenant un apéritif, saucisses frites ou merguez frites, fromage et dessert. Enfant : 4 € saucisses frites + dessert

**L'après-midi**: concours de pétanque 10 € par équipe, inscriptions 14h30, jet du but 15h.

# **ÉTAT CIVIL**

# ✓ <u>Mariages :</u>

Le 9 juin 2018 : Amélie BRIET et Ludovic LECUYER

Le 23 juin 2018 : Morgan LELEU et Eddy TELLIER

# √ Décès :

Le 25 juin 2018 à FRESSENNEVILLE : Michel HENIN

#### **FESTIVITÉS**

Le samedi 07 / 07: tournoi de pétanque moules frites + rederie club de hand (stade)

**Le vendredi 13/07**: repas au stade + feu d'artifice

Le samedi 14/07: festivités fête nationale défilé 10h30 ALSH jeux + repas + concours de pétanque section loisirs vacances

**Le vendredi 27:07:** fête de l'ALSH à 15h00 au gymnase

#### SPECTACLES CCV

Plus d'infos sur le nouveau site de la CCV : www.ccvimeu.fr

#### SERVICE DE GARDE

# - *Infirmières*:

**Le 08 / 07:** Mme PION au 03.22.30.51.34

Les 13 et 14/07: Cabinet Infirmier de Friaucourt au 03.22.60.62.26

**Le 22 / 07:** Mmes HENOCQUE-MELIN et AVISSE

**Le 29 / 07 :** Mmes MORIERE ou HOUSSAYE

Le o5 / o8: Mmes PAUCHET ou BONHOMME au 03.22.30.30.43



#### **RAPPELS**

## **AIDE AU 14 JUILLET**

Les familles de 3 enfants et plus (âgés de moins de 16 ans au 14 juillet) bénéficient **d'un bon à l'occasion du 14 juillet.** 

Pour le retirer, elles doivent se présenter en mairie munie de leur livret de famille.

# **RETRAITES DYNAMIQUES**

Une réunion d'informations et de réservations aura lieu le **9 juillet** à **14h00** à la MPT pour les séjours **2019.** Un séjour à la Palmyre en Charente-Maritime en juin et un séjour en septembre en Norvège

## ALSH

Le centre de Loisirs ouvrira du lundi 9 Juillet au vendredi 3 août 2018.

Le centre fonctionnera la journée de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Un service cantine est mis en place.

Le premier jour, tous les enfants seront accueillis au gymnase à **9h00** où l'appel sera fait

Si vous désirez que votre enfant y participe, vous pouvez passer en mairie pour obtenir une fiche d'inscription.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à Madame Laure BOCLET <u>au 03.22.30.30.78</u> ou 06.73.47.12.63

La traditionnelle fête du centre aura lieu **le vendredi 3 août à partir de 15h00** au gymnase. Venez nombreux



# " Les mauvaises herbes sont sales!"

En quoi sont-elles sales ? Qu'est ce qui est sale : les herbes ou les herbicides ? Les herbicides se retrouvent dans l'eau, le sol et l'air. Ils menacent la biodiversité et sont dangereux pour notre santé. Des captages d'eau potable doivent régulièrement être abandonnés car ils sont pollués par des herbicides.

Notre commune, comme beaucoup d'autres, est passée au « zéro phyto », ce qui implique la présence d'herbes sur les trottoirs.

Nos employés font le nécessaire pour que la commune soit la plus propre possible. Les méthodes employées aujourd'hui sont manuelles et tout ne peut pas être fait le même jour.

Vous aussi, adhérez, faites-en sorte qui nous puissions sauver nos abeilles, que nous laissions à nos enfants une vraie nature. Une

4



herbe devant chez soi peut très facilement être arrachée.

Protéger la biodiversité est nécessaire car nous en dépendons (pour nous nourrir, nous soigner, nous instruire, nous divertir, pour notre cadre de vie, pour la régulation climatique, ...). -L'Homme fait d'ailleurs partie de la biodiversité.

Désherber devant chez soi, c'est aussi donner une image positive de soi...

## LISTE DES DECHETS AUTORISES A LA COLLECTE EN PORTE A PORTE DES ENCOMBRANTS

- -Les déchets provenant des travaux d'aménagement des particuliers sauf ceux présents dans les interdits cidessous,
- -Les gros cartons d'emballage,
- **-Les déchets d'ameublement** : matelas, sommier, meubles de tout genre, palettes en bois
- -Le tout-venant.

LISTE DES DECHETS INTERDITS A LA COLLECTE EN PORTE A PORTE DES ENCOMBRANTS

-Les ordures ménagères\*,

-Les déchets d'emballages ménagers\* en papier, carton, aluminium, acier, verre, plastique,

-Les textiles, linges de maison, chaussures, maroquinerie\*,

-Les déchets verts\*,

- -Les déchets dangereux spéciaux'D.D.S.'\*: explosifs (aérosols), corrosifs (acides, bases). nocifs. toxiques, radioactifs, irritants (ammoniac, résines), produits inflammables (solvants), les pots de peinture, les phytosanitaires, les matières contenants des métaux lourds (piles, accumulateurs, batteries, lampes fluorescentes) ...,
- -Les déchets d'équipements électriques et électroniques 'D.E.E.' \*: machine à laver, réfrigérateur, télévision, grillepain, etc...,

-Les bouteilles de gaz,

- -Les déchets d'activités de soin à risques infectieux 'D.A.S.R.I.'\*: pansements, aiguilles, seringues,...,
- -Les médicaments,
- -Les cadavres d'animaux,
- -Les déchets liquides même en récipients clos\*,
- -Les pneumatiques usagés\*,
- -Les pièces et carcasses automobiles,
- -Les gravats, déblais, débris et tout autre matière en vrac\*,
- -Les matériaux contenant de l'amiante,
- **-Les objets trop lourds** pour être soulevés par les ripeurs et ceux dont les dimensions ne



permettent un vidage dans la trémie de la benne.

Pour mes objets en bon état, je pense au réemploi! Avant leur abandon, je pense revente ou don! Des associations de réemploi existent tout près de chez vous.

La CCV soutien les actions de réemploi et de réinsertion professionnelle de la recyclerie du Vimeu.

Vous avez accès à ce service (collecte à domicile ou en apport sur site).

La recyclerie du Vimeu propose également de la vente d'objets d'occasion dans leur boutique : 1 rue de Gamaches – 80130 BETHENCOURT SUR MER (03-22-26-49-60). Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

#### REMERCIEMENTS

La Municipalité remercie tous les signaleurs et les riverains qui à l'occasion du critérium cycliste du 22 juin, ont permis aux courses de se dérouler dans les conditions optimales. Merci et bravo à tous

#### **CONCOURS CANIN**

Le Club Canicool a organisé son premier concours les 9 et 10 juin derniers.

Belle réussite pour cette première manifestation avec de nombreux participants et spectateurs qui ont pris plaisir à regarder ce spectacle sous le soleil









6